

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

AOÛT 2007

PRISE EN CHARGE DES PONTS PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS SANS COMPENSATION DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Le ministère des Transports reprend l'entretien des 12 ponts de la municipalité, tel que prévu, sauf qu'il n'y aura pas la compensation d'environ 80 000 \$ que la municipalité a investi en 2006-2007. Selon le ministère, cet entretien aurait dû être fait par emprunt ou à l'intérieur d'un programme gouvernemental. Comme d'autres municipalités sont dans la même situation, Amherst a demandé une résolution d'appui à la MRC des Laurentides pour faire réviser la position de la ministre des Transports. Malgré ce transfert de responsabilité, la municipalité devra voir à l'entretien du tablier et des garde-fous.

VISITE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC AU CAMP DE JOUR

Comme à chaque année, les représentants de la Sûreté du Québec, l'agent Steve Labonté et le sergent Lapierre, ont servi le dîner au B.B.Q. à la trentaine d'enfants du camp de jour, le 29 juillet dernier. Après le dîner, les enfants ont pu faire l'expérience d'un « tour de véhicule de police ». Les moniteurs Audrey Charlebois-Thibault,

Carolanne Millette-Thomas, Jonathan Garnier et Vincent Gautreau ont secondé les agents lors de leur présentation.

SUBVENTION DU DÉPUTÉ POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER

Pour l'année 2008-2009, le député de Labelle M. Sylvain Pagé a accordé une subvention de 25 000 \$ pour améliorer le réseau routier. Cette subvention a été prise à même son budget discrétionnaire du député.

ENTENTE 2008-2009 POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF

Le maire, au nom de la municipalité, signera avec le maire de Brébeuf, M. Ronald Provost, la reconduction du contrat de cueillette des ordures pour 2008-2009. Des ajustements au montant de base seront apportés au contrat de 5 ans. Les nouveaux résidents, la clause d'équilibration du coût de l'essence ainsi que l'augmentation du coût prévu au contrat seront ajoutés.

PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le conseil a présenté sa position à l'assemblée du conseil du mois d'août. Compte tenu des représentations de plusieurs contribuables et résidents et résidentes, une démarche pour recueillir l'avis de tous les intéressés a été retenue par la conseil. Même si cette consultation n'est pas un référendum, elle vise à connaître l'opinion de la population sur ce projet.

Dans un premier temps, une lettre avec coupon-réponse sera adressée à tous les contribuables. Cette lettre contiendra l'essentiel des raisons qui motivent la démarche du conseil. Elle sera envoyée au cours du mois de septembre 2008.

Parallèlement, un registre sera ouvert aux résidents et résidentes permanents qui désirent donner leur avis sur le projet. On pourra signer le registre soit à l'hôtel de ville ou dans les bibliothèques de Vendée ou de St-Rémi durant les heures d'ouverture, **du lundi 15 septembre au samedi 20 septembre 2008 inclusivement.**

Les contribuables ou résidents et résidentes ne pourront s'inscrire qu'une seule fois. Le conseil tiendra aussi compte de la pétition qui a déjà été déposée en se basant sur les mêmes critères. Cette démarche s'inspire de celle effectuée dans une autre municipalité et vise essentiellement à faire connaître l'opinion des citoyens et citoyennes de la municipalité. Les résultats seront transmis par le bulletin municipal.

MAISON DES LOISIRS DE ST-RÉMI

La maison des loisirs de St-Rémi est maintenant ouverte depuis juin dernier. On y retrouve une salle pour les jeunes ainsi que les commodités habituelles destinées au public. Ce qui devait être la « maison des jeunes » s'est transformé en maison des loisirs puisque les critères exigés ne pouvaient être rencontrés. En dehors du temps occupé par les jeunes, des heures sont disponibles pour d'autres groupes. Ils peuvent en faire la demande au bureau de l'hôtel de ville.

DOMMAGES CAUSÉS PAR LES PLUIES ESTIVALES

Les employés du service des travaux publics ont dû réparer plusieurs chemins publics à cause des pluies qui ont endommagé les chemins gravelés et surtout les accotements. Une tournée sera effectuée par le responsable M. Daniel Beauchamp pour nettoyer les dépôts de sable et certains débris amenés par les pluies.

INSTALLATION DANS LE VILLAGE DE VENDÉE DE DEUX BORNES SÈCHES

Le service d'incendie a recommandé l'installation de deux réservoirs de 5000 gallons et de bornes sèches dans le village de Vendée. Elles seront installées près du centre communautaire Cyrille-Garnier et dans un autre point stratégique du village. Cette mesure vise à protéger de façon plus efficace les immeubles et contribuables du village. Cette modification améliorera le temps d'intervention des pompiers. Plusieurs bornes sèches ont été installées sur le territoire où les points d'eau étaient disponibles afin d'assurer l'alimentation rapide en eau en cas d'incendie.

PROJET LE TRAIT D'UNION DE ST-RÉMI

Suite à une conférence avec la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) à laquelle le maire M. Bernard Lapointe et M. Guy Parent assistaient, il a été convenu que le groupe du projet le Trait d'Union retournerait en soumissions pour actualiser le coût du projet. Les résultats seront connus au début de septembre. Si les coûts sont conformes, le projet débutera à l'automne 2008. Compte tenu de l'implication de la municipalité dans ce projet, les conseillers Yves Duval et Daniel Lampron siègent sur le conseil du Trait d'Union avec l'équipe de M. Parent.

Bernard Lapointe,
maire

TRANSPORT COLLECTIF INTERMUNICIPAL AJOUT DE SERVICE DÈS CET AUTOMNE

Le succès que connaît le Transport collectif intermunicipal Laurentides se confirme de jour en jour. Dès le 8 septembre, des circuits en soirée seront ajoutés entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant permettant ainsi d'augmenter la fréquence de services et les correspondances possibles avec les différents services de transport en commun dont le train de banlieue à partir de la gare intermodale de Saint-Jérôme.

En plus de l'axe nord-sud desservant les municipalités situées le long de la route 117, les citoyens peuvent aussi compter sur les services de 3 taxibus dont 1 effectue le circuit Amherst/Brébeuf/

Mont-Tremblant en début et en fin de journée. Il est très important de faire sa réservation 24 heures à l'avance pour ce service spécifique au 1-800-717-9737.

**Départ de St-Rémi (hôtel de ville) :
7h22**

Arrivée à Saint-Jovite : 7h45

Départ de Saint-Jovite : 17h40

Arrivée à Saint-Rémi : 18h03

Le tarif régulier pour un passage unique est de 5 \$, le carnet de 10 billets revient à 27,50 \$ (2,75 \$ le billet). Pour connaître tous les circuits offerts par le Transport collectif et les points de vente, visitez le site www.tcil.qc.ca.

N'oubliez pas que le 22 septembre est la journée « En ville, sans ma voiture ». L'accès au transport sera gratuit cette journée-là.

IMPLANTATION D'INFO-CRIME DANS LA MRC DES LAURENTIDES :POUR UN MILIEU PLUS SÉCURITAIRE

Les citoyens de la MRC des Laurentides possèdent maintenant un outil supplémentaire pour combattre le crime. En composant le 1-800-711-1800, vous pouvez en tout temps et de manière **confidentielle et anonyme**, rapporter des actes d'ordre criminel.

La mise en œuvre de ce service est menée conjointement par la MRC des Laurentides et la Sûreté du Québec dans le cadre du projet en prévention de la criminalité de la MRC et du programme CISAILLE (contrats sociaux).

Si vous détenez une information sur une situation que vous croyez être reliée à un crime, n'hésitez pas à communiquer avec la ligne Info-Crime.

INVITATION À VENDÉE

Le club social de Vendée invite toute la population de Vendée et des environs à une journée portes ouvertes lundi le 15 septembre à 13h30 afin de l'informer sur les activités de la saison 2008-2009. La réunion d'informations sera suivie d'un tournoi de Baseball poches, de jeux sur table et d'un souper au hot dog vers 17h30.

OFFRE D'EMPLOI CONCIERGE

La municipalité est à la recherche d'une personne disponible pour faire l'entretien de l'hôtel de ville. Le taux horaire est de 12 \$. Vous pouvez poser votre candidature en appelant au (819) 681-3372

BAZAR

Le Club social de Vendée (organisme à but non lucratif) vous invite les 30 et 31 août prochains (fin de semaine de la Fête du travail) au bazar annuel qui se tiendra au centre communautaire de Vendée. C'est une bonne occasion pour trouver une quantité de bonnes choses à bas prix.

SACREMENTS DE LA PREMIÈRE COMMUNION ET DE LA CONFIRMATION, J'Y PENSE!

S.V.P. communiquez le plus tôt possible avec Phyllis Dubé, agente de la pastorale du secteur St-Jovite-Mont-Tremblant au (819) 425-3782.